ÉCONOMIE

Journée Mondiale de la Statistique: la déclaration du gouvernement par la ministre Kaba Nialé

Publié le lundi 19 octobre 2015 | Ministères



© Ministères par DR
Kaba Nialé, ministre auprès du premier ministre chargé de l'économie et des finances

La Côte d'Ivoire, à l'instar des autres pays du monde entier, célèbre ce mardi 20 octobre 2015 la deuxième Journée Mondiale de la

Statistique.

La Journée Mondiale de la Statistique vise à sensibiliser sur la nécessité de disposer, à l'échelon national, de capacités durables en matière de production statistique.

Cette journée est également l'occasion d'insister sur la nécessité de se fonder sur des statistiques de bonne qualité pour étayer l'élaboration des politiques et assurer le suivi des programmes de développement.

« De meilleures données pour une vie meilleure », tel est le thème de l'édition 2015, un thème qui revêt une importance particulière pour notre pays, tant il cadre bien avec la volonté du Gouvernement de placer la statistique au cœur de la chaine Prospective – Planification – Programmation – Budgétisation – Suivi/Evaluation).

Aussi, depuis fin 2012, un décret présidentiel a-t-il institué un Département en charge de la planification et des statistiques dans chaque collectivité, dans chaque Ministère et dans chaque Institution à l'effet de produire régulièrement dans tous les domaines d'activité, des statistiques fiables.

De plus, depuis le 30 juillet 2013, la Côte d'Ivoire dispose d'une loi statistique qui réaffirme les principes fondamentaux conformes à nos engagements internationaux et qui met également en place un cadre institutionnel cohérent dans lequel devra s'exercer l'activité statistique.

C'est pourquoi, la Côte d'Ivoire a réalisé son 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) en utilisant les nouvelles technologies qui ont permis d'avoir les résultats en moins d'un an. Enfin, la Côte d'Ivoire vient d'expérimenter, avec succès, la production des statistiques à partir des sources administratives à travers le Plan d'Urgence de Production de Statistiques de Base (PU-PSB). La Côte d'Ivoire a également réalisé :

- L'Enquête sur le Niveau de Vie des ménages (ENV 2015) ;
- L'Enquête sur l'Emploi et le Travail des Enfants (ENSETE 2014) ;
- L'Enquête des besoins en transport urbain à Abidjan.
 Tous ces projets initiés par le Gouvernement visent à disposer de données fiables et régulières dans tous les domaines de la vie économique, sociale et environnementale, en vue d'une bonne formulation, une bonne exécution et un meilleur suivi-évaluation des politiques et programmes de développement, visant l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2020.

C'est pourquoi j'exhorte les statisticiens et démographes de Côte d'Ivoire, à faire preuve d'indépendance scientifique, de professionnalisme, d'impartialité, de transparence et de rigueur dans l'exercice de leur fonction afin de mettre à la disposition des pouvoirs publics, des partenaires au développement et de tous les utilisateurs, de meilleures données statistiques pour assurer une vie meilleure à nos concitoyens et à la nation toute entière.

Que Dieu bénisse la Côte d'Ivoire.

Je vous remercie.